

Paris, le 16 mai 2018

Philippe BOCK et Morvan BUREL
co-secrétaires généraux de SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil
75011 PARIS

à

Yves LUCK
Administrateur des douanes et droits indirects
Centre de Services des Ressources Humaines
1 quai de la Douane
CS 31472
33064 BORDEAUX Cedex

Objet : Demande d'échelonnement des rappels sur salaires pour régularisation.

Monsieur le chef du CRSH,

Notre organisation syndicale a été interpellée au sujet de sommes prélevées au titre de rappels sur salaire, d'un montant parfois très conséquent, opérés sans en avertir les agents.

Nous attirons votre attention sur les éventuelles conséquences que peuvent avoir de telles mesures. En effet, un agent non vigilant, en congés, ou encore ne disposant pas d'un excédent suffisant sur son compte, peut ainsi se retrouver en situation d'interdiction bancaire, et en subir les lourdes conséquences.

Cette situation est inadmissible, car la faute ne revient pas à l'agent, mais à l'administration, qui n'a pas ajusté la situation RH de ce dernier au moment voulu.

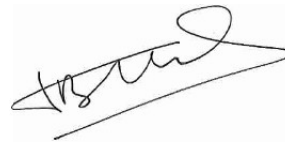
Aussi, nous vous demandons, lorsque de telles situations se présentent, de prévenir les agents dans les meilleurs délais, et de leur proposer un échéancier, lorsque leur situation bancaire ne leur permet pas une régularisation en une seule traite.

Nous vous prions de croire, Monsieur le chef du CSRH, en l'assurance de notre considération distinguée.

Les co-secrétaires généraux

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Bock".

Philippe BOCK

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Burel".

Morvan BUREL